

Réf: Dossier 420938

## Avis de constitution

### SOCIETE « PERFECT PREMIUM DREAM'S »

Siège Abidjan Yopougon Niangon cité CIE non loin  
de la pâtisserie Flora, Lot 202, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT PREMIUM DREAM'S »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

-Transport, location Achat et vente de véhicule

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon cité CIE non loin  
de la pâtisserie Flora, Lot 202, Ilot 1

Dirigeant(s) M KABORE DONATIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07003 du 09/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41799/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

